

VILLE DE THORIGNY SUR MARNE

Le Conseil Municipal réuni le Jeudi 2 février 2023 sous la Présidence de Monsieur MANUEL DA SILVA, Maire, à Thorigny-sur-Marne, a :

- Installé 2 nouveaux conseillers municipaux
- Modifié la quotité de temps de travail du collaborateur de cabinet de 60% à 80%
- Modifié le règlement du Conseil Municipal
- Débattu et adopté le ROB Ville
- Débattu et adopté le ROB Sauvières
- Approuvé le rapport de la CLECT
- Pris acte d'un emprunt de 1 500 000 €
- Pris acte du rendu compte sur les régies
- Demandé une subvention dans le cadre du contrat d'aménagement régional
- Demandé une subvention au titre de la DETR projet ascenseur Gambetta
- Demandé une subvention au titre de la DETR projet vidéo protection
- Demandé une subvention au titre de la DSIL projet cours oasis îlots de fraîcheur
- Demandé une subvention au titre de la DSIL projet éclairage public
- Pris acte du rendu compte des décisions du Maire
- Pris acte du rendu compte des marchés et avenants signés par le Maire
- Créé une commission pour les concessions
- Modifié le tableau des effectifs de la Ville
- Mis à jour le règlement de la petite enfance
- Voté le dispositif des stages BAFA
- Voté le dispositif des stages PSC1
- Voté le dispositif de la bourse au permis

Le Maire,
Manuel DA SILVA

